

[Text]

The Joint Chairman (Mr. Fairweather): The British are in a state of flux on this issue. There was a report just a year ago, the Franks Committee, on the whole area of secrecy. It might be useful to hear from them.

The Joint Chairman (Mr. Forsey): That Franks committee report I suppose is available here in the Parliamentary Library.

Mr. Spicer: I do not know; I will find out.

The Joint Chairman (Mr. Fairweather): Yes, I have one. It was a great issue—I guess you cannot turn the machines off—but I ordered one from Information Canada and they told me that they did not know whether it could be released because it was a report on the Official Secrets Act. I said, "You might look up your order and see who ordered it, and you might also look at the various reviews of this excellent piece of work." A messenger arrived with it under his jacket.

I would like to say that I am very grateful that there is a quorum today. Through the help of Mr. Spicer, I think we have an excellent arrangement for staffing, one that is better and more flexible than if each standing committee had staff attached. As the Librarian of Parliament said, this is a good way to handle this situation. Anything else?

The Joint Chairman (Mr. Forsey): I have had several letters from Mr. Hogarth, our colleague, who is interested in the regulations being promulgated under the Pilotage Act. I had one in August and one in December where he says:

At the present time on November 7, certain intended regulations were published in the B.C. Gazette . . .

That puzzles me.

. . . by the Pacific Pilotage Authority and we have filed an appeal on behalf of our clients under the provisions of Section 14 of the Pilotage Act. The appeal is presently . . .

. . . that horrible massacre of the English language . . .

. . . in progress in Vancouver, Mr. John Mahoney of Ottawa having been appointed by the Minister to hear our representations.

Should the eventual outcome of this appeal not be satisfactory and should the Minister otherwise continue to discriminate against our clients by virtue of the "foreign flag" of their vessel in the ultimate regulations to be passed prior to February next, our clients will be extremely anxious to appear before your Committee and make representations with respect thereto.

Therefore, it is somewhat imperative that I have an outline of the function of your Committee and its intent pertaining to such regulations . . .

He is acting on behalf of Pacific Maritime Agencies Limited, a Canadian corporation which operates as S.S. Alaska, a vessel plying the coastal trade between New Westminster and Whittier, Alaska. What, if anything, do we do about that? You mentioned the B.C. Gazette, and, as I say, it puzzles me; because I cannot see why a provincial gazette would be publishing dominion regulations. But perhaps there is some explanation of this.

[Interpretation]

Le coprésident (M. Fairweather): Les Britanniques ne possèdent guère une procédure fixe en la matière. Le Comité Franks a justement publié un rapport il y a un an environ sur l'ensemble du problème posé par l'existence de documents secrets. Il serait peut-être utile pour nous de contacter les membres de ce Comité.

Le coprésident (le sénateur Forsey): Je suppose que le rapport du Comité Franks doit se trouver à la Bibliothèque parlementaire.

M. Spicer: Je ne sais pas, mais je vais vérifier.

Le coprésident (M. Fairweather): Oui, j'en ai un exemplaire. J'en ai commandé un à Information Canada qui m'a répondu qu'ils ne savaient pas s'ils pouvaient m'en fournir étant donné que ce rapport traite de la Loi sur les secrets officiels. Je leur ai suggéré de vérifier qui avait commandé le rapport et également d'étudier les critiques qui avaient paru lors de sa publication. Par la suite on m'a fait parvenir un exemplaire plus ou moins en cachette.

Je suis très heureux que nous ayons un quorum aujourd'hui. Grâce à M. Spicer, les problèmes de personnel ont été réglés à la satisfaction de tous. Ceci est une excellente façon de régler les problèmes ainsi que le bibliothécaire parlementaire l'a souligné. Y a-t-il autre chose?

Le coprésident (le sénateur Forsey): J'ai reçu plusieurs lettres de M. Hogarth qui s'intéresse aux règlements promulgués en application de la Loi sur le pilotage. Il dit notamment dans une lettre datée du mois d'août et une autre du mois de décembre:

A la date du 7 novembre, plusieurs règlements ont paru dans le Journal officiel de la Colombie-Britannique.

Ceci m'étonne.

. . . par la Commission du pilotage du Pacifique et nous avons interjeté appel au nom de nos clients aux termes des dispositions de l'article 14 de la Loi sur le pilotage. Cet appel est actuellement . . .

Quel massacre de la langue anglaise.

. . . devant les tribunaux à Vancouver et M. John Mahoney d'Ottawa a été nommé par le ministre pour entendre notre cause.

Au cas où notre appel serait rejeté et si les règlements définitifs qui doivent être adoptés avant le 1^{er} février prochain continuaient à faire subir un traitement discriminatoire à nos clients en raison du pavillon étranger arboré par leurs vaisseaux, nos clients tiendraient certainement à comparaître devant votre Comité pour présenter tous les éléments du dossier.

Il est donc essentiel que j'obtienne une copie du mandat de votre Comité ainsi qu'une idée de ce qu'il compte faire relativement à ce type de règlements . . .

Cette personne agit au nom de la *Pacific Maritime Agencies Limited*, firme canadienne à laquelle appartient le navire *ALASKA* qui assure le commerce côtier entre New Westminster et Whittier dans l'Alaska. Que pouvons-nous faire à ce sujet? Vous avez parlé du journal officiel de la Colombie-Britannique le *B.C. Gazette*, et comme j'ai dit, je ne sais que penser; car je ne comprends pas pourquoi un journal provincial publierait des règlements fédéraux. Toutefois, on pourrait peut-être expliquer ce cas.